

SOCIÉTÉ

Accueil des réfugiés : « deux poids deux mesures »

La France ouvre les bras aux Ukrainiens mais elle continue de mal accueillir les réfugiés venant d'autres pays, dénoncent plusieurs ONG et associations. La différence de traitement est particulièrement flagrante à Calais.

La France accueille à bras ouverts les Ukrainiens qui fuient leur pays depuis le début de la guerre mais plusieurs associations et ONG lui reprochent de pratiquer un deux poids deux mesures dans le traitement des réfugiés selon qu'ils viennent d'Ukraine ou d'ailleurs.

Près de 50 000 Ukrainiens sont déjà entrés en France, selon la ministre du Logement Emmanuelle Wargon. Une partie ne sont qu'en transit. Le nombre d'Ukrainiens actuellement accueillis chez des particuliers ou dans des hébergements dédiés est estimé à 15 000 mais le gouvernement assure être bientôt en capacité d'en héberger jusqu'à 100 000. Cet accueil risque-t-il de se faire au détriment d'autres réfugiés ayant besoin aux aussi d'une protection ?

Le discours de fermeté de Macron en 2021

En 2021, la France avait été moins accueillante avec les réfugiés fuyant l'Afghanistan et le régime taliban, déplore Amnesty International. « Nous devons nous protéger contre des flux migratoires irréguliers importants », avait dit à l'époque Emmanuel Macron, rappelle l'ONG.

Les Afghans n'avaient pas pu bénéficier de la protection temporaire accordée par l'Union européenne aux réfugiés ukrainiens. L'accueil différencié des réfugiés



Des messages de bienvenue pour les Ukrainiens sont affichés dans les gares en France comme ici à la gare Saint-Charles à Marseille. Photo EBRA/L. C.

és est particulièrement flagrant à Calais, où continuent d'arriver des Ukrainiens qui veulent se rendre au Royaume-Uni mais n'ont pas de visa.

« Une hiérarchisation des exilés discriminatoire »

« Il y a une grosse différence de traitement entre les Ukrainiens et les autres exilés qui fuient aussi des guerres », raconte Pauline Joyau, coordinatrice de l'association Utopia 56 à Calais. « La préfecture et la mairie ont ouvert l'auberge de jeunesse de Calais pour les gens d'Ukraine, alors que nous demandons depuis des années des conditions d'accueil dignes et adaptées à la situation des exilés qui sont à Calais. L'État et la mairie ont toujours refusé des solutions d'hébergement aux migrants qui se retrouvent dans une impasse à Calais.

La plupart vivent sous des abris de fortune, où ils sont victimes de « traitements dégradants et soumis à des manœuvres de harcèlement de la police et des autorités locales qui limitent leur accès à l'aide humanitaire », selon le dernier rapport d'Amnesty Interna-

tional publié mardi.

Cette semaine, la cour d'appel de Douai a condamné le préfet du Pas-de-Calais pour « voie de fait » après le démantèlement d'un campement de migrants ordonné en septembre 2020 sans cadre juridique.

« La hiérarchisation des exilés en fonction de leur pays d'origine est discriminatoire », dénonce un collectif d'associations de Calais.

« Quand on appelle le Samu social pour une mise à l'abri, il y a de la place pour les Ukrainiens la plupart du temps mais pas pour les autres nationalités », confirme Pauline Joyau.

Cette exception pourrait ne pas durer longtemps, estime la coordinatrice d'Utopia 56. « Le dispositif pour les Ukrainiens commence déjà à être saturé. C'était clairement une opération de communication de la mairie. D'ici un à deux mois, il risque d'y avoir aussi des Ukrainiens à la rue. Nous en avons déjà rencontré qui dorment dehors », affirme Pauline Joyau. Cela donnerait raison à Amnesty International qui décrit « une France toujours moins accueillante ».

Luc CHAILLOT

QUESTIONS À

Benoît Hamon Directeur général de l'ONG Singa, candidat du Parti socialiste à l'élection présidentielle de 2017

« Étendre ce statut d'accueil à tous les flux d'exilés »

Certaines voix dénoncent une « préférence » pour les réfugiés ukrainiens, qu'en pensez-vous ?

Il ne faut pas mépriser la peur des gens qui font peur de l'aide. Pourquoi les pointer du doigt et finalement remettre en cause leur initiative ? Aujourd'hui, il y a un élan de solidarité, de générosité, moi je prends ! C'est positif, il ne faut surtout pas le trouver pas assez ceci ou pas assez cela, d'autant plus que cet élan les amènera peut-être demain à accueillir une Érythréenne ou un Syrien, qui sait ? Je ne méprise pas la peur, je méprise les boutiquiers qui en font commerce pour se constituer une place au soleil comme tous les tenants de l'extrême droite en Europe et en France, les Le Pen, les Zemmour et autre phares de la petite pensée.

Concernant les réfugiés ukrainiens, comment jugez-vous la réaction de l'Union européenne ?

L'Europe a pris ses responsabilités en activant une directive de protection temporaire automatique jamais utilisée depuis 2001. C'est évidemment positif, mais il y a un « mais ». L'Europe prouve qu'elle est capable d'apporter une réponse à la hauteur des valeurs qu'elle prétend défendre et de ses moyens. Il faudrait étendre ce statut d'accueil à tous les flux d'exilés qui fuient des

guerres, des conflits identifiés comme le Soudan, l'Érythrée, la Syrie, l'Afghanistan, etc. Nous Européens ne pouvons pas dire que les bombes qui tombent sur les Ukrainiens sont à nos yeux plus choquantes que les bombes qui ont rasé Alep.

De manière plus globale, que représente pour vous cette question des migrations ?

L'attitude que nous avons face à ce défi décrit notre niveau de civilisation. Avoir confiance en les autres, c'est avoir confiance en soi et je vois dans les sociétés qui rejettent, d'abord des sociétés qui n'ont pas confiance en elles-mêmes et qui sont en voie d'extinction. La société française a su accoucher du siècle des Lumières, de révolutions politiques qui ont porté un message universel, nous en sommes les héritiers et cela implique une immense confiance en l'avenir et en l'humanité. Derrière la question des migrations se révèle en fait ce que nous sommes et la manière dont nous vivrions ensemble même s'il n'y avait pas d'étrangers.

Propos recueillis par Étienne OUVRIER
* L'entretien complet est à retrouver sur notre site Internet.



Photo Sipa/Raphaël LAFARGUE

JUSTICE

Narumi « avait peur » de Zepeda, selon ses amies

Des amies japonaises de Narumi Kurosaki ont évoqué jeudi devant la justice française la relation compliquée entre l'étudiante japonaise et son ex-petit ami chilien Nicolas Zepeda, accusé de l'avoir assassinée en 2016.

Elles étudiaient avec Narumi Kurosaki à Besançon, lorsqu'elle a disparu début décembre 2016, et elles étaient ses amies. Les jeunes femmes ont été entendues par la cour d'assises du Doubs, en visioconférence depuis un tribunal de Tokyo, au troisième jour du procès de Nicolas Zepeda jeudi.

Lors d'une soirée fin novembre entre étudiants japonais, « Narumi a raconté qu'elle avait un problème avec son ex-petit ami (Nicolas Zepeda) » qui « avait piraté son compte Facebook » et la surveillait sur Internet, a confié Kaori Nishida, l'une d'entre elles. « Même quand ils se fréquentaient, il y avait des problèmes similaires », a poursuivi la jeune femme. « Une fois séparée, Narumi avait peur de lui », selon l'une des amies.

À Besançon, Narumi Kurosaki était en couple avec un Français,

Arthur Del Piccolo, mais Nicolas Zepeda « continuait à lui écrire et elle m'a parlé de son attachement persistant », a abondé Miharu Kimura. « Il lui avait dit qu'il viendrait la retrouver en France, elle ne savait pas quoi faire », a-t-elle assuré. « Elle était très embêtée. »

Ses amies parmi les premières à s'inquiéter

Les étudiantes japonaises étaient parmi les premières à s'inquiéter de sa disparition et à la signaler : « Narumi était très sérieuse et, tout un coup, elle ne venait plus en cours ». Ses amies reçoivent alors des messages étranges de sa part, mais ils soupçonnent vite que quelqu'un écrit à sa place.

Quelques jours après, lors de l'ouverture de sa chambre dans la cité universitaire, Miharu Kimura remarque qu'il manque une valise et une couverture : « J'ai eu le sentiment que quelque chose de lugubre était arrivé ».

Nicolas Zepeda, qui a fermement contesté avoir tué l'étudiante dès le premier jour du procès mardi, a écouté très attentivement ces témoignages depuis le box des accusés. Le Chilien de 31 ans encourt la réclusion criminelle à perpétuité.



Le Chilien Nicolas Zepeda est soupçonné d'avoir assassiné l'étudiante japonaise Narumi Kurosaki en 2016. Photo Sipa/Franck HAKMOUN

AÎN

Postière tuée : l'ombre de Thomassin ressurgit

Nul ne sait où il est depuis 2019, et la justice l'a innocenté en 2020. Mais Gérard Thomassin, l'acteur césarisé en 1991, a eu droit ce jeudi, en son absence, à un curieux « procès dans le procès ». Alors qu'on juge Mamadou Diallo, 32 ans, accusé du meurtre de Catherine Burgod, employée des postes, tuée en 2008 dans son agence postale de Montréal-la-Cluse, dans l'Ain. Tout y était, lectures de procès-verbaux, auditions de témoins, et jusqu'à l'expertise psychiatrique.

C'est Me Sylvie Noachovitch qui a introduit le sujet, en se défendant de vouloir incriminer l'acteur pour disculper son client. « Car ce dossier est envahi par le doute et il faut en avoir une vision complète. Le parquet considérait Thomassin coupable puis s'est déjugé », plaide l'avocate parisienne qui se bat contre les erreurs judiciaires.

À la barre, un ancien toxicomane raconte comment il a eu des soupçons simplement parce que « Gérard, dans un état second, piquait le sol avec son couteau ». Un copain décédé de l'acteur avait raconté en 2012 que « ça sentait le produit

citronné chez lui », juste après le meurtre, alors que le policier qui l'avait précédé en 2008 indiquait lui sentir « le renfermé ».

Il y a ces habitantes, deux sœurs, surprises de voir Thomassin, sur la tombe de la victime en 2009, devant laquelle il avait raconté sa vie avant de mimer comment, selon lui, le meurtrier avait tué. Ça ne « collait » pas avec les constatations, mais elles s'étaient dites : « Si ça se trouve, c'est le meurtrier ». La justice avait suivi. Un rôle taillé sur mesure pour Thomassin le marginal.

Celui-ci avait ajouté la dernière pierre tout seul pour s'enfoncer. L'écoute téléphonique où il semble s'accuser en appelant son frère est diffusée sur haut-parleur dans la salle. Il y répète en boucle qu'il va se dénoncer parce qu'on le harcèle depuis cinq ans, que ce n'est pas lui mais qu'ainsi il saura la vérité. Avec le ton, le dépit, l'ironie, le trop-plein d'alcool, tout y est pour comprendre qu'il ne s'agit pas d'aveux.

Le procès se poursuit jusqu'au 4 avril.

Frédéric BOUDOURESQUE